

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TUNIS RE et l'intermédiaire en bourse MACSA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 10/12/2014.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société TUNIS RE est entré en vigueur le 18/11/2013. Il était composé de 165 000 actions TUNIS RE et de 1 500 000 ,000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 10/12/2014, ce contrat était composé de 312 235 actions TUNIS RE et de 9 760, 172 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société TUNIS RE mettra en œuvre à compter du 11/03/2015 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions TUNIS RE et la régularité de leur cotation.

Ledit contrat est composé de 105 000 actions TUNIS RE (35000 par la BNA, 35000 par la COMAR et 35000 par la STAR) et de 900 000 dinars de liquidité (300 000 dinars pour la BNA, 300 000 dinars pour la COMAR, 300 000 dinars pour la STAR) et ce pour une durée de six mois.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.